

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR **LA COUPE*** **L'ARRACHAGE***
 LA CUEILLETTE* **L'ENLÈVEMENT***

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : R.T.E. (Réseau de Transport d'Electricité)

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° .82..... Rue Chemin des Courses.....
 Commune .Toulouse.....
 Code postal 31037.....

Nature des activités : Gestion du réseau de transport d'électricité.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun		Quantité(1)	Description (2)
B1	Lotus hispidus Lotier hispide	Entre 434 et 475 pieds estimés	Décapage de la terre végétale (~ 15 cm d'épaisseur) au niveau des stations avérées comprenant la banque de graines puis réimplantation en lieu et place après travaux.
B2	Lotus angustissimus Lotier grêle	Non estimé	Lotier hispide : environ 596 m ² de stations avérées temporairement déplacées ou impactées de manière pérenne par de nouveaux supports Lotier grêle : environ 1665 m ² de stations potentielles temporairement déplacées ou impactées de manière pérenne par de nouveaux supports
B3			
B4			
B5			

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Travaux de modernisation des lignes aériennes à 63 kV. Cantegrit-Morcenx-Labouheyre 1 & 2

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : De août 2022 à février 2023

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Dépôt des terres avec la banque de graines le plus près possible de la zone des travaux

Zone de dépôt protégée, balisée et identifiée

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Automne 2022 voire début d'hiver 2023 en fonction des lignes, juste à la fin des travaux sur chaque support. Régalage des terres avec la banque de graines sur les zones de travaux réhabilitées

Suite sur papier libre

EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques :

..... Décapage par un tractopelle de la couche superficielle du sol (~15 cm) et dépôt des terres dans un secteur proche des travaux, protégé et identifié. L'ensemble des opérations (décapage, dépôt des terres puis régalaage après travaux) sera réalisé sous le contrôle d'un écologue.

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser : ..Bureau d'études spécialisé en faune et flore.....

Formation continue en biologie végétale Préciser :

Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine

Départements : Landes (40)

Cantons : Pays morcenais tarusate ; Haute Lande Armagnac

Communes : Morcenx-la-Nouvelle, Solférino et Labouheyre

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

..... La gestion de la servitude RTE, aujourd'hui compatible avec la présence des stations de Lotiers hispide et potentiellement grêle sera poursuivie dans les mêmes conditions que celle existant actuellement.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

..... Rédaction d'un compte rendu d'opération (décapage, dépôt et régalaage final). Les deux années suivantes, expertise botanique de contrôle de reprise des végétaux. Envoi d'un compte rendu d'expertise à la DREAL.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Toulouse.....
le.....
Votre signature